

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 1003 promulguant en Côte Française des Somalis le décret n° 53-461 du 21 mai 1953 relatif à la préparation et l'utilisation de la main-d'œuvre pour le temps de guerre dans les Territoires d'Outre-Mer relevant du Ministre de la France d'Outre-Mer .

n° 1003

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
7 août 1953

Numéro JO
n° 11 du 01/09/1953

Date du numéro
1 septembre 1953

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué, en Côte Française des Somalis, le décret n° 53-461 du 21 mai 1953 relatif à la préparation et l'utilisation de la main-d'œuvre pour le temps de guerre dans les Territoires d'Outre-Mer relevant du Ministre de la France d'Outre-Mer (J.O.R.F. n° 119 du 22 mai 1953, p. 4621).

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.